

L'accessibilité universelle à la Ville de Montréal



UN ENGAGEMENT DE LA
VILLE DE MONTRÉAL

Direction de la diversité sociale
Natalie Bibeau, directrice

Préambule

13,2 % 7,4 % 4,6 %

Selon une enquête effectuée par l'Institut de la statistique du Québec (2010-2011)¹, les principaux taux d'incapacités de longue durée², relevés dans la population sont de :

Déficience intellectuelle / TED

Les incapacités peuvent être temporaires, permanentes, légères, modérées ou graves.

Elles sont majoritairement associées à un handicap, à un problème de santé, ou au vieillissement.

¹) Cette enquête a été effectuée auprès de 48 100 personnes âgées de 15 ans et plus vivant à domicile (non institutionnel).

²) Incapacité de longue durée: incapacité qui a une durée de 6 mois ou plus.

Historique des interventions de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle (AU)



2004

La Ville de Montréal adoptait son **premier** programme municipal s'adressant aux citoyens ayant des limitations fonctionnelles.

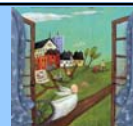
Le « Programme municipal d'accompagnement en loisir ».

2005

Le gouvernement du Québec adoptait la «Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale».

La loi obligeait les municipalités d'au moins 15 000 habitants à adopter un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées et à en faire le bilan.

Historique des interventions de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle (AU)



Depuis
2006

La Ville de Montréal produit des plans d'action municipaux en matière d'accessibilité universelle et en fait des bilans

2010

L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) décernait à la Ville de Montréal le Prix «À part entière» pour l'ensemble de ses réalisations et pour son innovation dans sa façon de faire les choses.

2011

La Ville adoptait :
La «Politique municipale d'accessibilité universelle».





Montréal, ville universellement accessible

Politique municipale d'accessibilité universelle

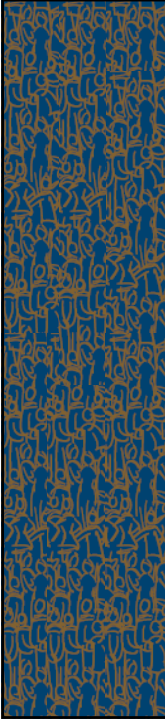
Notre but :

Faire de Montréal une ville universellement accessible.

Notre vision de l'accessibilité universelle :

L'accessibilité universelle touche tous les aspects de la vie des personnes et s'appuie sur le respect des droits de tous les citoyens.

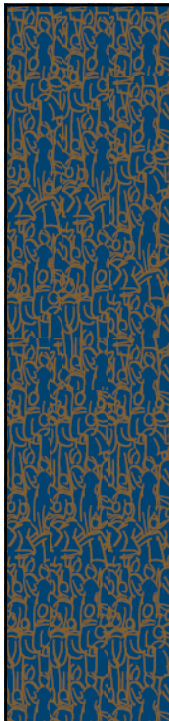
Fondée sur une approche d'inclusion, l'accessibilité universelle permet à toute personne, quelles que soient ses capacités, l'utilisation identique ou similaire, autonome et simultanée des services offerts à l'ensemble de la population.



Les principes directeurs de nos actions :


En matière d'accessibilité universelle, la Ville de Montréal s'engage à :

- assumer un leadership;
- intégrer l'accessibilité universelle à toutes les étapes de décisions et de mise en œuvre des diverses activités municipales;
- veiller à la cohérence et à la complémentarité de l'ensemble des interventions;
- soutenir le partage d'expertises et valoriser l'innovation dans une perspective d'amélioration continue;
- favoriser un partenariat actif avec les organismes du milieu;
- adopter et rendre publics les plans d'action conjoints et les bilans des réalisations.



La portée de cette politique:

- concerne exclusivement les compétences municipales;
- cible quatre axes d'intervention :
 - architectural et urbanistique;
 - programmes, services et emploi;
 - communications;
 - sensibilisation et formation;
- lie la Ville et ses mandataires;
- se développe en fonction des ressources dont la Ville se dote.



Plans d'action de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle (AU)



Chacun des plans d'action de la Ville en matière d'accessibilité universelle est structuré selon quatre axes d'intervention :

Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4
Architectural et urbanistique	Programmes, services et emploi	Communications	Sensibilisation et formation
			
			

© AlterGo

Plans d'action de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle (AU)



Axe 1

Architectural et urbanistique

La Ville de Montréal possède **1477 «bâtiments municipaux»** dont plusieurs sont ouverts au publics tels que :

l'Hôtel de ville de Montréal	19 mairies d'arrondissements	44 bibliothèques	38 aré纳斯	99 jeux d'eau
	47 piscines intérieures	74 piscines extérieures	116 pataugeoires	
1 274 parcs locaux et 24 grands parcs				
1 500 feux de circulation				
6 550 km de trottoir				

Plans d'action de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle (AU)



Axe 1

Architectural et urbanistique

Depuis 2003, **664 «bâtiments municipaux»** ont fait l'objet d'une évaluation de performance en accessibilité universelle.

6% sont accessibles et performants

16% sont accessibles et moyennement performants

17% sont accessibles et non performants

23% sont partiellement accessibles

38% ne sont pas accessibles

Plans d'action de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle (AU)



Axe 1

Architectural et urbanistique

Exemples d'interventions réalisées - volet aménagement urbain et immeubles :

Aménagement de débarcadères



Aménagement d'espace de stationnement



Aménagement d'équipements de parcs, de piscines, d'aréna



Installation de feux sonores aux intersections



Installation de rampes d'accès extérieure et intérieure



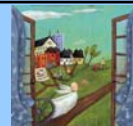
Aménagement de salle de toilettes



Installation de portes automatiques



Plans d'action de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle (AU)



Axe 2

Programmes, services, emploi

Exemples d'interventions réalisées :

Plan d'action en accès à l'égalité en emploi dont les personnes handicapées (2011):

Adaptation de postes de travail pour les employés de la Ville ayant des limitations fonctionnelles.

Diffusion des emplois disponibles à la Ville auprès d'organismes spécialisés.

Programme montréalais d'accompagnement en loisir

Déployé dans les 19 arrondissements : en 2012 = 600 accompagnateurs pour 1 000 participants principalement dans les camps de jour.



Plans d'action de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle (AU)



Axe 2

Programmes, services, emploi

Exemples d'interventions réalisées :

Défi sportif AlterGo (Depuis 1984)

Événement international qui rassemble des athlètes d'élite et de la relève de toutes déficiences.

4 500 athlètes, provenance de 20 pays, 7 jours de compétition (2013).

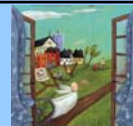


Achat, par les bibliothèques de Montréal, de livres audio et gros caractères, particulièrement pour les citoyens présentant une déficience visuelle.



Élaboration de séances d'animation dans les bibliothèques et au Jardin Botanique adaptées aux citoyens ayant une limitation.

Plans d'action de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle (AU)

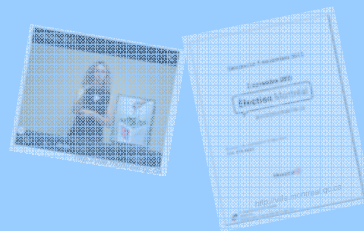


Axe 3

Communications

Exemples d'interventions réalisées :

Production du manuel de l'électeur en braille, en format audio, en langage des signes du Québec, texte simplifié et en gros caractère (2013).



Installation de signalisation à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.



Plans d'action de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle (AU)



Axe 3

Communications

Exemples d'interventions réalisées :

Adaptation de pages web du site de la Ville

Listes des ressources et des programmes pour les personnes handicapées.

Icônes indiquant les installations municipales accessibles.

Boîte aux lettres pour les demandes d'information
publication d'articles sur l'accessibilité universelle.



Plans d'action de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle (AU)



Axe 4

Sensibilisation et formation

Exemples d'interventions réalisées :

Séances données aux employés, aux citoyens, aux entreprises et aux élus.

Formation sur des sujets tels que :

Politique municipale d'AU

Programme pour l'AU des immeubles municipaux

Interventions adaptées en Camps de jour

Accueil adapté aux citoyens qui présentent des limitations.

Techniques de communications adaptée
(langage de signes, texte simplifié)



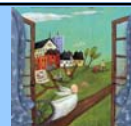
Plans d'action de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle (AU)



À la fin de **chaque année**, un **bilan** des actions réalisées en matière d'accessibilité universelle **est produit**. Il présente l'ensemble des réalisations effectuées.



Plans d'action de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle (AU)



2013

Consultation publique effectuée par la Commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise **sur le bilan du plan d'action 2009-2011 de la Ville de Montréal et sur le Plan d'action 2012-2014** en matière d'accessibilité universelle.

Première assemblée publique pour la présentation du bilan 2009-2011 et du plan d'action 2012-2014 et réception des commentaires.	22 mai 2013
Seconde assemblée publique pour l'adoption des recommandations par la Commission permanente.	11 juin 2013
Dépôt du Rapport et Recommandations de la Commission permanente au conseil municipal. (CM13 0636)	4 juillet 2013
Prise de connaissance par le comité exécutif du rapport et des recommandations de la Commission permanente. (CE13 1111)	31 juillet 2013
Réponse du comité exécutif aux recommandations de la commission permanente.	JJ MM 2014

Le rapport de la commission permanente fait état de 24 recommandations :

6 d'ordre général

10 concernant l'axe 1
« Architectural et urbanistique »

5 concernant l'axe 2
« Programmes, services, emploi »

1 concernant l'axe 3
« Communications »

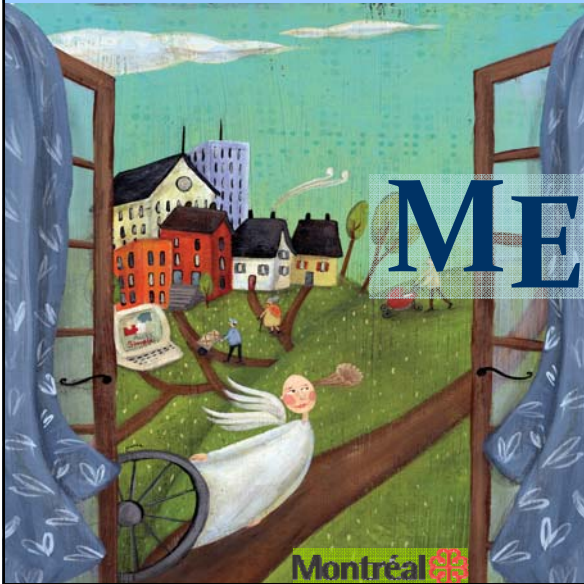
2 concernant l'axe 4
« Sensibilisation et formation »

L'accessibilité universelle à la Ville de Montréal

« Un engagement de la Ville de Montréal
Des réalisations significatives »

MERCI!

Direction de la diversité sociale



Conception graphique : Rafael Silva R.